HELEBOR

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Mesdames, Messieurs, nous vous présentons le rapport d'activité d'HELEBOR.

Ce rapport concerne les actions menées ainsi que les opérations effectuées au cours de l'année civile 2024.

1 - CONTEXTE

2024 aura marqué la 14e année d'activité d'HELEBOR dans un contexte particulièrement mouvementé sur le plan social, politique et économique. Nous en avons ressenti les effets rapidement et le secteur de l'intérêt général a été en difficulté. Les entreprises, par rapport à leur habitude, se sont montrées pour certaines plus frileuses et ont adopté une attitude plus « attentiste » ; d'autres ont décidé de reporter leur soutien à 2025, en espérant être plus sereines pour poursuivre au mieux leur politique de mécénat. Quant aux donateurs particuliers ; certains n'ont pas renouvelé leur don, d'autres ont réduit le montant de leur don. Cependant nos efforts pour créer de nouveaux points de rencontre/collecte ont permis de recruter de nouveaux donateurs.

HELEBOR a eu un travail efficient avec les équipes soignantes et conduit les projets en cours avec des déplacements réguliers dans les structures. L'équipe HELEBOR avec l'appui des experts a travaillé à l'élaboration de nouveaux projets qui, nous l'espérons, verront le jour en 2025-2026 : la 3ème collection des guides régionaux avec un site internet dédié, les soins complémentaires à domicile pour la diade aidant-aidé avec 3 HAD, la création d'une maison de répit à Agen, un projet d'approches complémentaires à la Clinique de Bonneveine, l'espace familles au Centre hospitalier de Mantes-La-Jolie etc...

Nous avons pensé et mis en place de nouveaux process pour être plus impactant dans notre communication et toucher un plus grand nombre de personnes par des actions ciblées. HELEBOR a renforcé sa communication grand public : JCDecaux lui a offert une nouvelle campagne d'affichage en mars 2024 ; notre stratégie legs en partenariat avec le Testament solidaire a été renforcée.
Nous avons pu organiser avec la participation d'Emmanuel Faber une conférence qui a rassemblé plus d'une centaine de jeunes ; nous avons bénéficié de deux évènements grand public qui ont permis de mettre en avant HELEBOR, une compétition de golf en Normandie et un concert à Bobino. Nous avons créé et lancé une campagne collecte de fin d'année.
De plus, nous avons décidé de faire appel à une agence de communication pour nous aider dans notre stratégie de communication. Notre objectif prioritaire est de renforcer la notoriété et la visibilité d'HELEBOR afin d'accélérer notre déploiement partout en France. D'ailleurs, notre présence sur les réseaux s'est renforcée et une nouvelle dynamique s'est mise en place, ce qui est très prometteur.
Nous avons actuellement une quinzaine de projets en cours en France et nous assurons un accompagnement et suivi régulier avec les équipes soignantes sur le terrain. Nous notons depuis deux ans un renforcement notoire de notre action au domicile. Maintenir et permettre aux personnes gravement malades de rester chez elles, soutenir et réconforter les aidants sont des objectifs prioritaires définis dans le plan décennal soins palliatifs (2024-2034) et HELEBOR essaie de bien de se conformer aux objectifs du plan.

2 - ENJEUX ET DEFIS

Écouter, partager, entendre les rêves des soignants, trouver des solutions, créer des projets qui améliorent la qualité de vie des personnes malades et de leurs aidants, c'est la mission formidable d'HELEBOR depuis 14 ans. L'équipe opérationnelle d'HELEBOR veut renforcer son action sur le terrain, aller davantage à la rencontre des soignants pour leur offrir leurs services, leurs compétences pour monter des projets avec eux, des projets qui font du bien à ceux qui ont mal.

La situation instable en France et le contexte économique, social et politique pourraient rendre plus ardue notre action et son déploiement. Alors, nous nous devons de faire évoluer certaines manières de travailler pour répondre aux attentes des soignants et les accompagner au mieux dans leur désir de transformer leurs idées en projets. Cela passera notamment par l'organisation d'évènements locaux.

La mission d'HELEBOR, à l'aube de ses 15 ans, est ambitieuse. Être un acteur de référence en France pour le développement de projets sur-mesure et innovants en soins palliatifs. Nous devrons trouver de nouveaux partenaires financiers pour le soutien de la structure afin d'assurer la pérennité d'HELEBOR et décupler la création de projets. Enfin, il nous faudra gagner une notoriété nationale ; cette dernière augmentera avec une accélération de nos actions de communication.

Nos objectifs à venir sont les suivants : identifier de nouvelles solutions et moyens pour intensifier l'action d'HELEBOR, assurer sa pérennité financière et augmenter sa notoriété.

Pour ce qui est de nos projets, de nombreux challenges passionnants nous attendent : démarrer l'aménagement de l'Espace Familles au CH de Mantes-La-Jolie pour offrir un lieu de repos et détente aux familles dont un enfant gravement malade est hospitalisé ; lancer le projet de création de la maison de répit à Agen, pour accueillir des personnes malades pendant 2 à 3 semaines ; déployer plus largement en région les programmes d'approches complémentaires au domicile des patients ; mettre en place les projets que nous avons pensés et créés avec les équipes soignantes d'Avignon, de Marseille, d'Amélie-Les-Bains, de Saint-Nazaire et tant d'autres également. Trouver les derniers financements pour terminer le projet de recherche fondamentale « pourquoi ma peau fait-elle si mal ? » avec l'hôpital Necker Enfants malade et l'Institut Imagine est clé. Enfin développer des projets de soins de bien-être pour soulager et réduire l'épuisement des soignants.
Ces défis sont nombreux et nous mettrons tout en œuvre pour y parvenir en 2025.

Enfin, nous programmons d'organiser un évènement avec nos partenaires en juin 2025 et préparons aussi les 15 ans d'HELEBOR que nous souhaiterions fêter au 1er trimestre 2026.

3 - GOUVERNANCE

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2024 et a su parfaitement conseiller et soutenir Laetitia Dosne dans les décisions qu'elle a dû prendre pour développer la structure et poursuivre son plan de développement à 5 ans avec un contexte qui se durcit.
Ghislain Lescuyer, administrateur depuis 2017 et trésorier, a accompagné Laetitia Dosne, directrice générale et Olivia Carrel, directrice du développement dans l'amélioration des outils pour affiner l'analyse financière d'HELEBOR.

- **Présidente : Docteur Laure COPEL**
- **Fondatrice, directrice générale : Laetitia DOSNE**

- Docteur Laure COPEL, présidente, cheffe de service de l'unité de soins palliatifs, hôpital des Diaconesses, Paris
- Docteur Sylvain POURCHET, vice-président, médecin de ville en soins palliatifs à domicile, Ile-de-France
- Guillaume ANSELIN, fondateur et président, Flying Cars Collective
- Marie-José FORISSIER, ancien président- directeur général, Sociovision
- Ghislain LESCUYER, Ex-CEO, Saft
- Luc MORY, consultant

4.1 - RAPPORTS CONTRACTUELS AVEC DES TIERS

LES ACTIONS DE COMMUNICATION MENEES PAR LE FONDS

- Le fonds de dotation a mené une campagne de fin d'année axée sur notre projet de soins complémentaires à Domicile en binôme aidant-aidé, dans l'Ile de France, la Somme et le Rhône.
- HELEBOR a mené une campagne d'affichage en mars 2024 sur des emplacements JCDecaux
- HELEBOR a mené une campagne legs accompagné par IDS Media et sur les réseaux sociaux en septembre 2024
- HELEBOR a également contribué à développer des actions de communication ciblées pour le grand public.
- HELEBOR a organisé une conférence avec Emmanuel Faber, ex-président général de Danone pour parler de son expérience de bénévoles en soins palliatifs.
- HELEBOR a mené des actions de publicité dans certaines revues scolaires.

LES ACTIONS DE PROSPECTION DE DONATEURS MENEES PAR LE FONDS

Le fonds de dotation a mené 2 campagnes Grand public sur les canaux digitaux et par envoi papier :
- L'une en mars-avril pour le projet des bulles de bien-être à la Clinique Bonneveine
- L'autre en novembre-décembre axés sur un projet de soins complémentaires à domicile en binôme aidant-aidé, dans l'Ile de France, la Somme et le Rhône.

Le fonds de dotation a rempli de nombreux appel à projets auprès de fondations diverses.
Il a développé une prospection auprès des entreprises pour l'arrondi sur salaire.
Le fonds de dotation a mené à la fois des actions de prospections auprès de grands donateurs privés et d'entreprises dont les projets RSE étaient en adéquation avec la mission d'HELEBOR.

4.2 - RAPPORTS CONTRACTUELS AVEC DES TIERS

Meeschaert, société de gestion, continue d'assurer la gestion du fonds commun de placement EthiCare, dit fonds de partage en lien avec HELEBOR.
Au titre de l'exercice 2024, Mandarine Gestion a versé un don de 34 716 € pour EthiCare.
De plus, Mandarine Gestion a créé un fonds dédié à la demande d'un grand Groupe en mars 2020 et a également versé un don de 40 218€ HELEBOR.
Mandarine a fait un don total de 74 934 € au profit d'HELEBOR, au titre de l'exercice 2024.

Nous avons créé avec la banque DELUBAC une SICAV de partage « Delubac Impact Positive ». Le compartiment Impact Positive Health a pour objectif d'investir dans des émetteurs performants ayant un impact positif sur la santé pour tous, la santé de qualité, et le bien-être au travail. La Sicav de partage est un OPC (organisme de placement collectif) permettant aux investisseurs de réaliser un placement financier tout en soutenant HELEBOR. Dans le cadre de notre partenariat, DELUBAC abandonne une partie des frais de gestion pour les reverser sous forme de don à HELEBOR.

Nous avons également comme enjeu de faire en sorte que les salariés s'engagent davantage sur les soins palliatifs par le MicroDon. Chaque salarié peut choisir de faire un don prélevé sur son salaire pour une cause qui lui tient à cœur. Les salariés d'ADP et d'HENKEL ont sélectionné HELEBOR et nous les en remercions chaleureusement.

5 - PRINCIPALES DONNÉES CHIFFRÉES

Pour l'année 2024, les dons et contributions reçus par HELEBOR s'élèvent à 977 757€ €. Ils proviennent à 85% de personnes morales et à 15% de particuliers. Ces financements sont destinés à accompagner le développement des projets 2024 à 2027 ainsi que le changement d'échelle d'HELEBOR.
Les dons fléchés projets représentent 58% du total et les dons libres 42%. Au titre des comptes sociaux de l'exercice 2024, le total des produits s'élève à 1 981 498 €. Le total des charges d'HELEBOR pour cet exercice représente 1 970 442 €.
Les charges d'exploitation diminuent par rapport à 2023 : cela est dû à un baisse des dépenses salariales sur l'année et à une gestion attentionnée des dépenses de communication due à la conjoncture. Les frais généraux s'élèvent à 482 497,78 €. Ces charges comprennent les frais internes du fonds de dotation et honoraires divers, 372 301€ de charges salariales et 56 544€ de loyer et charges locatives.

Les frais directs de collecte et de communication s'élèvent à 78 419€
Après enregistrement des dotations et reprises au compte des fonds dédiés, il résulte au titre de l'exercice 2024 un excédent de 11 056 €
Les principaux postes du bilan sont :
- à l'actif, la trésorerie et les placements disponibles ou réalisables pour 965 019 €
- au passif, les fonds dédiés d'un montant de 813 131 € représentent les encaissements de dons réalisés par HELEBOR pour des projets dont le financement a été confirmé pour les années postérieures à 2024.
Il s'y ajoute les charges à payer et factures non parvenues se rapportant au fonctionnement d'HELEBOR pour 67 139€.

6 - LES CONCOURS ATTRIBUÉS

Les actions créées, soutenues et accompagnées dans leur réalisation, représentent pour cet exercice une attribution totale de 804 452€ dont 374 717 € financés grâce à la générosité du public. L'augmentation des concours attribués en 2024 confirme la priorité du fonds de dotation à développer ses missions sociales.

En 2024, concours des partenaires pouvant être cités :

FONDATIONS D'ENTREPRISE

ENTREPRISES

FONDS DE DOTATION, FONDATIONS

CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE

7.1 - RÉPARTITION DES CHARGES ENTRE LES TROIS GRANDES CATÉGORIES DE DÉPENSES

Les dépenses ont été soit affectées directement, soit en fonction de la répartition des temps des collaborateurs précisés par la directrice générale en 2024, à savoir :

	2024
Missions sociales	70%
Recherche des ressources	17%
Fonctionnement	13%

D'après le compte d'emploi ressources collectées auprès du public, les missions sociales représentent 70% des emplois de l'exercice.
Les frais de recherche de fonds représentent 17% des fonds collectés dans le cadre de l'activité de fundraising (mécénat et appels à la générosité du public). Cette rubrique regroupe toutes les dépenses liées aux campagnes ciblées d'appel aux dons, aux frais de publicité, aux frais de communication et d'impression pour la recherche de donateurs . Les frais de fonctionnement représentent 13 % des emplois collectés auprès du grand Public lors de l'année 2024. Ils sont constitués de l'ensemble des charges afférentes aux fonctions et moyens nécessaires à l'organisation du Fonds de dotation, à l'exclusion des charges directes liées aux missions sociales, aux frais de recherche de fonds, à l'information et la communication. Ces frais comprennent les charges, y compris les loyers et charges locatives, les honoraires et les charges de personnel.

La répartition des dépenses a été calculée à partir du CER et non du CROD comme cela était le cas pour l'année 2023.

7.2 - RÈGLES D'AFFECTATION DES DIFFÉRENTES RESSOURCES AUX FINANCEMENTS DES CHARGES

La majorité des dons constatés dans les comptes de l'exercice 2024, soit 831 093 €, proviennent de personnes morales et sont à 58 % dédiés à des projets fléchés et peuvent concerner plusieurs années consécutives selon la durée de réalisation du projet. Les dons reçus viennent d'entités françaises. Les autres dons de personnes morales, comme ceux de la Fondation PFG, du Fonds de dotation Wendel Cares, de Meeschaert et du Fonds des Bois sont des dons libres qui permettent à HELEBOR de développer son plan d'action à 5 ans et de poursuivre son changement d'échelle, à la fois en termes de mise en œuvre de nouveaux projets et d'investissement en communication. Les dons des particuliers ont été considérés comme provenant tous de la générosité du public.
L'intégralité des dons a été affectée au financement des missions sociales.

7.3 - VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

Il n'y a pas de valorisation du bénévolat en 2024

7.4 - VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

En 2024, nous avons eu une contribution volontaire :
- JCDecaux pour un montant de 35 000€.

8 - LIBÉRALITÉS REÇUES

Il n'y a pas de libéralités reçues en 2024

CONCLUSION

Nous vous remercions de votre confiance et vous invitons, après avoir entendu le rapport de notre commissaire aux comptes, à :

- approuver ce rapport d'activité et les comptes de l'exercice 2024
- donner quitus de la gestion sociale et financière de cet exercice
- affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau
- donner tout pouvoir pour procéder aux formalités de dépôt des comptes, du rapport d'activité et du rapport d'audit à la Préfecture
- donner tout pouvoir pour publier les comptes annuels et le rapport d'audit sur le site internet du Journal Officiel des associations

Docteur Laure COPEL
Présidente

Ghislain LESCUYER
Trésorier

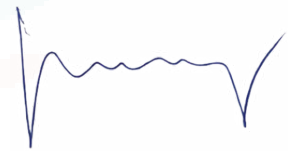

HELEBOR

10 rue Pergolèse - 75 116 PARIS
www.helebor.fr